

Réf: Dossier 418202

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PRESTIGE COSMETICS »

Siège , Abidjan Abobo baoule, Lot 3391, Ilot 294

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRESTIGE COSMETICS »

Objet : - COMMERCE GENERAL- IMPORT EXPORT- DECORATION D'INTERIEUR- RESTAURATION et pour la réalisation de l'objet social : - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - La prise en location gérance de tous fonds de commerce.- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social , Abidjan Abobo baoule, Lot 3391, Ilot 294

Dirigeant(s) M DAKOURY AIME JUNIOR (COGÉRANT), Mme GNAKRY EPOUSE DAKOURY DOGOGNON ANNICK MICHELINE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04750 du 22/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58590/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

